

CHEQUE NUMERIQUE – MATURITE NUMERIQUE

Etre accompagné par un expert pour digitaliser les processus internes de mon entreprise

DE MINIMIS

Généralités

Vous souhaitez développer ou mettre à jour vos processus numériques ? Le Chèque-Maturité numérique permet de vous faire aider par un professionnel pour **dresser un état des lieux** de votre maturité numérique, établir un plan de mise en œuvre des processus numérique de votre entreprise (infrastructure informatique, flux d'information, processus de production, nouvelle organisation du travail via le numérique, ...), établir avec vous un cahier des charges et vous accompagner dans le **suivi de la mise en œuvre du plan numérique**.

[Voir les prestataires labellisés](#) – [Plus de détails](#)

Bénéficiaires : Entreprise – Taux d'intervention : 50% – Montant maximum sur 3 ans : 50 000 € HTVA

Avantages

La Wallonie intervient à hauteur de 50% des coûts HTVA des prestations de l'expert. Les coûts qui n'entrent pas dans les conditions du chèque (frais de déplacement, réalisation...) et la TVA sont à votre charge.

Liens utiles :

<https://www.cheques-entreprises.be/cheques/maturite-numerique/>

[Plateforme Chèques entreprises](#)

Contacts

SERVICE

Le service des chèques-entreprises

<https://cheques-entreprises.atlassian.net/servicedesk/customer/portals>

081/334000

Le support téléphonique est ouvert : Lundi de 14h à 16h Mardi de 10h à 12h30 Jeudi de 10h à 12h Vendredi de 13h30 à 15h30

BESOIN D'AIDE ? CONTACTEZ-NOUS